

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 7 mai 2012 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que les procès-verbaux des assemblées tenues les 3, 19 et 23 avril 2012 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et

- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

Ajustements budgétaires

01.114.31.013 – Ordures commerces	+15 873.00
01.114.31.012 – Ordures résidentielles	-15 873.00
02.640.00.990 – Contributions OMH	-3 412.00
02.190.00.991 – Ajust. Taxes années antérieures	+3 412.00

Ajustement budget

02.701.30.435 – Aréna – contribution 3 joueurs 2011	+1 010.00
01.158.00.000 – Appropriation surplus libre	+1 010.00

Ajustement budget vs revenus additionnels

01.148.20.000 – Recouvrements divers	+4 530.00
02.220.00.610 – Incendies - fournitures	+4 530.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	133 496.02
- Administration	17 699.65
- Sécurité publique	9 168.31
- Transport routier	39 739.29
- Hygiène du milieu	70 038.27

- Aménagement et urbanisme	25 415.76
- Loisirs et culture	65 709.20
- Financement	---.--
- Immobilisations/Investissements	17 577.06
Total :	378 843.56

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Claude Messier** – Amis de la Terre – Remerciements pour la collaboration de la Ville à l’occasion du Jour de la Terre;
- **Guy Trépanier** – Comité de citoyens – En regard avec l’exploitation des gaz de schiste lecture d’une pétition demandant le support de la municipalité pour la protection de l’eau, favoriser le droit à l’information, accord de principe au support logistique et de nomination d’un représentant sur le comité pour discuter avec le Conseil – Pétition déposée au nom du « Regroupement des citoyens »;
- **Donald Ouellet** – Demande à savoir si la Municipalité a été approchée par des compagnies pour explorer le potentiel du territoire en regard des gaz de schiste – Aucune approche n’a été faite à cet effet ni à quelque autre projet;
- **Danielle Lafrenière** – Dépôt d’une esquisse de programmation pour les célébrations de la « Fête nationale » et mention quant à l’état du réfrigérateur au « bar » du centre communautaire;
- **Daniel Hinse** – Questionnement concernant la résolution 2296-2012 adoptée le 19 avril 2012 exigeant la présence d’un camion du service de protection contre les incendies à l’occasion du « feu de joie » prévu le 24 juin 2012 – « *Cette nécessité devra être discutée directement avec le directeur du service de protection contre les incendies* ».

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- **2304 -2012** – **Couillard Construction Ltée** – Demande pour continuer l’exploitation d’une gravière/sablière;

Considérant que la partie visée a toujours été propriété d’entrepreneurs et ce depuis nombre d’années;

Considérant qu’il s’agit d’une activité permise à la réglementation municipale d’urbanisme;

Considérant que faire droit n'a aucun effet sur l'activité agricole qui est déjà plus que restreinte dans ce secteur;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité recommande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec de faire droit à la demande.

ADOPTÉ

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois d'avril est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$ 227 960.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$ 1 044 823.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2305 – 2012 - Harmonie d'Asbestos** – Invitation à participer au concert du 12 mai 2012 à compter de 20h00 et offre de 2 billets en guise de remerciements à la commandite demandée soit \$60.00 (2011=\$60.00);

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte de collaborer financièrement à la tenue de cette activité à raison d'une somme de \$60.00.

ADOPTÉ

- **2306 – 2012 - O.M.H. de Danville** – États financiers 2011 avec résolution du C.A. de cet organisme les acceptant en date du 28/03/2012 – Acceptation de la municipalité requise;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Danville pour l'année 2011 soient acceptés tels que soumis indiquant un déficit d'exploitation de \$69,320.00 pour une contribution municipale de \$6,932.30.

ADOPTÉ

- **2307 – 2012 - O.M.H. de Danville** – Transmission des prévisions budgétaires révisées pour l'année 2012 indiquant une contribution municipale de \$4,627.00;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité :

- 1° Accuse réception du budget révisé pour l'exercice financier 2012 de l'Office municipal d'habitation de Danville; et

2° En accepte les données indiquant une contribution municipale de \$4,627.00 laquelle après ajustement des crédits en faveur de la Municipalité s'établit à la somme de \$3,122.00 déjà payée mais qui demeure sujette à ajustement, s'il y a lieu, lors de la production des états financiers de l'année en cours.

ADOPTÉ

- **2308 -2012 - Bertrand Turcotte** – Offre d'acquisition de la maisonnette de bois au garage municipal pour la somme de \$10.00;

Considérant l'implication plus qu'essentielle de monsieur Bertrand Turcotte au développement de la communauté particulièrement en regard avec la Corporation de développement de l'étang Burbank et la mise en valeur du site de l'étang Burbank ainsi qu'auprès de la Corporation des Corridors Verts de la région d'Asbestos pour la mise en valeur de la piste cyclable régionale et locale;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité pour souligner le travail de ce grand bénévole de la Municipalité remette, à titre gracieux, à monsieur Bertrand Turcotte cette maisonnette pour enfants qui se trouve sans maître sur les terrains du garage municipal.

ADOPTÉ

- **2309 – 2012 - Assemblée Mgr. Castonguay** – Demande de commandite à l'occasion des 35 ans de fondation de cette association du 4^{ième} degré;

Il et proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité contribue à raison d'une somme de \$100.00 à la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ

- **2310 – 2012 - Sûreté du Québec** – Invitation à participer à l'omnium 2012 qui aura lieu le 9 juin 2012 à compter de 12h00 au « Club de golf Royal Estrie » d'Asbestos – Golf et souper \$95.00 et autres prix – bénéfiques à être remis à des organismes et causes humanitaires de la région;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité autorise les membres du Conseil de participer à cette activité pour un minimum de 4 et que s'il s'en trouve désireux d'y participer ils soient autorisés de s'inscrire et d'en réclamer les frais sur production des pièces justificatives.

ADOPTÉ

- **2311 – 2012 - Maison des jeunes** – Journal « Commun-Au Point »
Demande de renouvellement de la contribution de \$600.00 pour les mois de juin, juillet et août ainsi que de la commandite pour l'annonce à raison de \$45.00 pour les 3 même mois;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité acquiesce à la demande déposée et autorise l'émission d'un chèque au montant de \$600.00 à titre de support au journal le « Commun' Au point » auquel s'ajoute la somme de \$45.00 pour la publicité.

ADOPTÉ

- **2312 – 2012 - Jacynthe L'archer** – Demande de réalisation d'une traverse pour piétons « prioritaire » à la hauteur du bureau de poste sur la rue Daniel-Johnson;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité acquiesce à la demande formulée et autorise la réalisation d'une traverse piétonnière prioritaire sur la rue Daniel-Johnson pour se rendre au bureau de poste.

ADOPTÉ

- **2313 – 2012 - Chambre de commerce et d'industries des Sources** – Offre de renouvellement de la carte de membre au montant de \$125.00 taxes incluses;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité adhère à cet organisme en tant que membre et accepte de défrayer la cotisation annuelle s'élevant à la somme de \$125.00;

Ont voté en faveur : Lisette Fréchette, Germain Ducharme;

Ont voté contre : Michel Plourde, Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne et Francine L. Girard.

REJETÉ

- 2314 – 2012 – Participation aux activités de la Chambre de commerce et d'industries des Sources;**

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que demande soit faite auprès de la Chambre de commerces et d'industries des Sources d'informer la Municipalité, bien qu'elle ne soit pas membre de cet organisme, des activités (soupers, conférences et autres) afin que les membres du Conseil désireux de participer à ces activités puissent le faire et, au besoin, en réclamer les frais sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉ

- **2315 - 2012 - Remorquage Bédard** – Demande pour l'établissement d'une fourrière municipale (véhicules) aux 18 et 20 du domaine Lafrance;

Considérant les explications données par le service d'urbanisme concernant les dispositions de la réglementation d'urbanisme actuelle;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité ne donne pas suite à la demande déposée et qu'une lettre expliquant les raisons pour lesquelles il ne peut être donné suite à la demande soit adressée par le service d'urbanisme à la personne concernée.

ADOPTÉ

- **2316 – 2012 - Fédération des villages Relais** – Invitation à participer au congrès les 8 et 9 juin 2012 à l'Hôtel Chavigny de Deschambault-Grondines;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité, outre le Maire agissant à titre de président de la Fédération des Villages Relais, autorise l'inscription d'un membre du Conseil avec droit de vote, s'il y a lieu, à titre de représentant officiel de la Municipalité à l'occasion de ce congrès annuel;

Que les frais encourus pour participer à cette activité soient assumés par la Municipalité et qu'à cet effet ils soient remboursés au participant sur production des pièces justificatives.

ADOPTÉ

- **2317 -2012 - Étienne Beudet** – Offre de service pour l'entretien du parc Plein Air à raison de \$80.00 par tonte pour une intervention aux 10 à 15 jours (2011 = \$75.00 pour un total de \$900.00);

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard d'accepter l'offre soumise à la condition qu'une attestation des dates d'intervention soit soumise avant qu'il ne soit procédé au paiement des montants convenus.

ADOPTÉ

- **2318 – 2012 - Ève-Lyne Laroche & Benoît Nadeau** – Demande de dérogation mineure pour les propriétés de la rue Saint-Louis;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que cette demande soit référée au comité consultatif d'urbanisme pour prise en considération et rapport à la prochaine assemblée régulière soit le Lundi, 4 juin 2012.

ADOPTÉ

- **2319 – 2012 - Chemins des Cantons** – Demande pour que la ville finance totalement ou partiellement les frais de location de salle à la Légion canadienne de Danville (\$175.00) à l'occasion de la « 5^{ième} rencontre régionale du Chemin des Cantons»;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité accepte de contribuer financièrement à la tenue de cette activité devant avoir lieu le 14 juin 2012 à raison d'une somme de \$175.00 pour défrayer les coûts de location de la salle qui sera utilisée à la Légion canadienne de Danville.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2320 – 2012 – Projet de règlement 110-2012** – Amendement au règlement de zonage 359 – Zones As-78 & A-8;

Considérant que l'avis public requis pour la tenue de l'assemblée de consultation a été valable donné en date du 4 avril 2012 et publié dans le journal Les Actualités édition du 11 avril 2012;

Considérant qu'aucune personne présente dans la salle n'a de représentations à soumettre en regard avec le projet de règlement;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit adopté, sans modifications, dans sa version définitive le projet de règlement **110-2012** intitulé « **Amendement au règlement de zonage 359 – Zones AS-78 & A-8** » et qu'il soit procédé à l'avis public nécessaire pour annoncer l'accessibilité au registre demandant que ce règlement fasse l'objet d'un référendum.

ADOPTÉ

- **2321 – 2012 – Règlement 111-2012** – Amendement au règlement 14-2000 – Règlement relatif aux animaux – Adoption;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que le règlement **111-2012** intitulé « **Modification du règlement 14-2000 intitulé Règlement concernant les animaux** » soit et est adopté dans sa version telle que produite à chacun des membres du Conseil lors du dépôt de l'avis de motion en date du 3 avril 2012 et qu'il soit versé au livre des règlements.

ADOPTÉ

- **2322 – 2012 – Règlement 112-2012** – Règlement relatif à l'utilisation de l'eau potable – Adoption;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que le règlement **112-2012** intitulé « **Règlement relatif à l'utilisation de l'eau potable** » soit et est adopté dans sa version telle que produite à chacun des membres du Conseil lors du dépôt de l'avis de motion en date du 3 avril 2012 et qu'il soit versé au livre des règlements.

ADOPTÉ

- **Le Conseiller Michel Plourde quitte la salle des délibérations à 20h45**
- **2323 – 2012 – Alexander McLeay** – Installation d'un monument;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que ce Conseil, lors de l'élaboration du budget pour l'exercice financier 2013 prévoit un montant forfaitaire de \$2,000.00 pour compenser monétairement ou autrement la contribution de la Municipalité à l'érection d'un monument à la mémoire d'Alexander McLeay sur le terrain de l'ancienne Banque Canadienne Impériale de Commerce avec l'accord des propriétaires à ce moment.

ADOPTÉ

- **Le Conseiller Michel Plourde réintègre la salle des délibérations à 20h50.**

AFFAIRES NOUVELLES

- **2324 – 2012 – Tarification en entraide incendie** – Principe de la réciprocité de tarification égale pour entraide hors du territoire de la MRC des Sources;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité dans les cas d'entraide du service de protection contre les incendies hors du territoire de la MRC des Sources tarifie son entraide selon le plus élevé des montants obtenu selon :

- 1° La tarification établie par la résolution 2762-2011 adoptée le 3 mai 2011 et transmise aux municipalités contigües; ou
- 2° La tarification qui aurait été facturée par la Municipalité sur le territoire de laquelle se produit l'entraide si cette dernière était intervenue sur notre territoire pour un événement semblable.

ADOPTÉ

- **2325 -2012** – **Schéma de couverture de risque** – Identification de l'entraide automatique pour les risques élevés auprès de CAUCA;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer un déploiement des ressources en conformité avec les objectifs arrêtés au schéma ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de définir l'entraide mutuelle automatique, selon les besoins de la Ville de Danville lors d'un sinistre attribué à un risque élevé;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette :

QUE la Ville de Danville délègue à la MRC des Sources la tâche d'effectuer le travail d'organisation et de coordination pour la mise en place de l'action 5 inscrit au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque incendie de la MRC des Sources;

QUE la coordonnatrice en sécurité incendie de la MRC des Sources, Mme Dominique Ratté effectue l'entrée des données nécessaires pour la Ville de Danville pour assurer le déploiement des ressources en conformité avec les objectifs arrêtés au schéma;

QUE la coordination et la réalisation de l'action 5 du plan de mise en œuvre s'effectue en collaboration avec les services incendie du territoire de la MRC et le centre d'appels régionalisé CAUCA via leur logiciel de déploiement automatisé;

QU'une fois les données mise en place dans le logiciel CAUCA le conseil de ville de Danville autorise l'activation des entraides automatisées pour la réalisation de l'action 5 du plan de mise en œuvre du schéma.

ADOPTÉ

- **2326 - 2012** – **Éco-Centre** – Banc d'essai pour la récupération des matériaux de construction;

Considérant la proposition d'affaires soumise par Transport Yergeau Inc. pour la réalisation d'un banc d'essai de 6 mois visant à doter la Municipalité d'un lieu de récupération des matériaux de construction;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité:

1° Autorise la conclusion d'une entente avec Transport Yergeau pour la réalisation à titre de banc d'essai pour une période de 6 mois d'un lieu de récupération des matériaux de construction pour les résidents de la Municipalité;

2° Autorise le Maire et le directeur général de signer pour et en son nom l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉ

AJOURNEMENT DE L=ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la présente assemblée soit ajournée au Mardi, 22 mai 2012 à 19h00 pour délibérer sur tout sujet pouvant être soumis à l'attention des membres du Conseil.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**